

L'ECHO GARLANAIS

Mars 2019 Numéro 43

Journal municipal

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE



Chers Garlanaises et Garlanais,

Administrer une commune est un investissement au quotidien. Être secondé par des élus investis est une nécessité, c'est pourquoi je profite de cet éditorial pour les remercier du travail fourni pour la préparation du budget, que nous avons voté le 7 mars.

Être secondé par du personnel communal compétent est également une nécessité. Ces dernières semaines, de nombreux changements sont intervenus : Jean-Marie a fait valoir ses droits à la retraite et le décès de Jean-Pierre nous a conduit à procéder à des recrutements.

Nous avons consacré un article à Eric et Yoann pour que vous puissiez faire leur connaissance.

Depuis début mars, vous avez dû constater que sept panneaux incitant au respect de la limitation de la vitesse ont été installés sur ceux marquant l'entrée de la commune et du Bois de la Roche.

Ces panneaux ont été conçus par les adhérents du Conseil Municipal des Jeunes qui, depuis leur position de jeunes adolescents, souhaitent interpeller les adultes que nous sommes sur le respect des limitations mises en place.

Je termine en vous rappelant que les élections européennes se tiennent le 26 mai et que pour voter, chacun des électeurs doit être muni d'une pièce d'identité.

Bonne lecture,

Joseph Irrien

SOMMAIRE

Le mot de Monsieur le Maire	1
- Budget 2019	2
- PLUi-H	2
- Au revoir Jean-Marie	2
- Éric et Yoann : Nouveaux employés communaux	3
- Assemblée Générale des Anciens Combattants	3
- Tony BERNARD : Nouvel Artisan	3
- Lutte contre le frelon Asiatique	4
- Info APE	4
- 70 ans du Foot	4
- État Civil	4

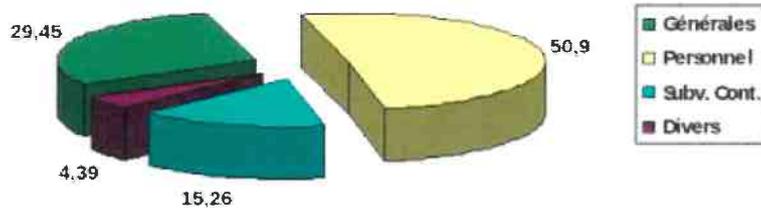
BUDGET 2019

Le 7 mars l'équipe municipale s'est réunie pour voter le budget de l'année 2019. Maîtriser les dépenses tout en continuant d'investir, générer de l'autofinancement pour avoir, le moins possible, recours aux emprunts, tels sont nos objectifs.

Pour l'année 2018 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 686 700€ : 29,45% de charges générales (eau, électricité, entretien des bâtiments, des voies et réseaux, du matériel ...), 50,90 % en charges de personnel, 15,26 % en subventions et contributions et 4,39% en charges diverses.

En investissement, déduction faite des remboursements d'emprunt, 312 900€ ont été utilisés: 37 150€ en immobilisations corporelles (chaudière fioul, sauteuse pour la cantine, plaque de commémoration ...), 259 830€ en immobilisations en cours (171 700€ fin de la rénovation de la Mairie et construction de bâtiment pouvant recevoir la chaudière à fioul, 88 130€ en voirie).

Les dépenses de fonctionnement 2018 en graphique:



Pour l'année 2019 le montant consacré aux investissements sera à hauteur de 182 700€, avec entre autre le changement de la porte de la salle Ti Gwer, le grillage du terrain de tennis, le réfection de la route des Frères Le Jeune pour 54 000€, la sécurisation du bourg pour 16 000€, la route de Mézou Manac'h pour 30 000€.

En fonctionnement, hormis les dépenses courantes, nous avons budgété la rénovation de la Fontaine Saint Hubert, la rénovation de l'appartement au-dessus de la Mairie, des candélabres à Boul Avel, des panneaux pour 'Balade verte en Garlan', la restauration du jeu de l'école...

PLUI-H

Depuis 2015, la révision du PLU est engagée. Sous la direction de M. Marc Madec, vice-président du PLUI-H et de M. Yvon Le Cousse, vice-président de l'Aménagement de Morlaix Communauté, M. Daniel Langlade et M. le Maire ont travaillé avec les autres élus délégués et les services de la Communauté de Communes pour envisager le devenir des 26 communes dans les 20 prochaines années.



Le 11 février 2019, le projet a été arrêté en conseil communautaire et voté à l'unanimité. Chaque commune devra l'approuver en conseil avant la fin du mois de mai et une enquête publique interviendra en août et septembre.

Les documents sont consultables sur le site de Morlaix Communauté et la version papier est disponible à la mairie de Saint-Jean-du-Doigt.

Lors des travaux d'élaboration des documents, la position de l'équipe communale a été de maintenir le caractère rural de la commune et sa qualité de vie tout en permettant l'arrivée de nouveaux habitants, indispensable au renouvellement des générations.

AU REVOIR JEAN-MARIE

En 2010, Jean-Marie a rejoint l'équipe des employés municipaux de notre commune, après plusieurs années d'expérience de soudeur et de plaquiste. Il a fait valoir ses droits à la retraite au 1/01/2019.

Ce « touche à tout » a toujours eu une nette préférence pour toute forme de travail en lien avec le bâtiment : la pose de carrelage, de placo, la mise en peinture, la plomberie, n'ont jamais eu de secret pour lui et cela nous a toujours été très utile.

Ce qu'il a moins apprécié : les espaces verts !

Au terme de ces années passées à nos côtés, que pourrions-nous dire de lui ? Eh bien, que Jean-Marie aime travailler en équipe, que c'est l'homme au sourire tranquille et que pendant ces 8 années de présence, nous avons pu apprécier son calme et la qualité de son travail. Nous savons déjà que sa retraite sera très bien occupée car Jean-Marie nous a dit vouloir aider sa fille Aurélie dans l'aménagement de sa maison et aussi vouloir voyager. Ainsi qu'il nous l'a précisé d'abord en France car « il y a déjà beaucoup à faire » ! et au gré des manifestations motos car c'est un grand amoureux des 2 roues...

Jean-Marie, tous nos vœux de réussite t'accompagnent pour cette nouvelle tranche de vie.



ERIC ET YOANN : NOUVEAUX EMPLOYÉS COMMUNAUX

Yoann MALEUX est âgé de 28 ans, il habite la commune de Plufur.

Après une formation en travaux forestiers et paysages, il a d'abord souhaité créer sa propre structure et il a travaillé en indépendant auprès des particuliers pendant 3 ans.

Comme Yoann souhaitait faire évoluer sa pratique, il a saisi l'opportunité d'un contrat avec la mairie de Plounérin pour élargir ses champs de compétences et a profité des 2 ans de contrat pour continuer à se former.

Avant de rejoindre l'équipe de nos employés communaux, le 1^{er} mars, il est resté pendant 2 ans, employé de la commune de Burlat Pestivien, petite commune de 400 habitants près de Callac.

Ce qui a motivé son changement, comme il le précise lui-même « c'est le fait de faire partie d'une équipe, de continuer à évoluer, à apprendre, à enrichir mes connaissances et à partager les miennes avec les autres membres de l'équipe ».



Eric NOAN, vous êtes très nombreux à le connaître puisque c'est un garlanais « de souche ». Sa maman Alice a été conseillère municipale pendant plusieurs années.

Eric a déjà un parcours professionnel important. Après son diplôme agricole, il a d'abord repris l'exploitation de ses grands-parents qui s'étendait sur Garlan et Guimaëc et est resté à sa tête pendant 10 ans.

Il a poursuivi comme salarié en production laitière au sein de l'EARL Remeur de Lanmeur pendant 20 ans.

Ce qui l'a motivé pour changer ? Eh bien, comme Yoann, l'envie de faire partie d'une équipe et d'aller vers de nouveaux apprentissages.

« Je suis plus à l'aise avec tout ce qui concerne l'extérieur ; les plantations, l'entretien de la voirie. Aux côtés de Gilles et de Jean-Marie, j'apprends les travaux intérieurs ».

Parmi ses nombreuses tâches, l'entretien de la halle Jézéquel qui revient à notre commune bien que la gestion soit communautaire.

Lui qui a longtemps travaillé seul, ce qu'il apprécie le plus « c'est la bonne entente, l'esprit d'équipe et le souci de transmission des connaissances ».

Nous souhaitons à Eric et Yoann tous nos vœux d'intégration et de réussite dans ces nouveaux challenges !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Elle s'est tenue salle Ti Gwer le dimanche 10/03. L'association a 35 ans d'existence et compte 43 adhérents.



Après les lectures des bilans moral et financier et leur approbation par l'assemblée, le bureau a été reconduit :

- Président : Edouard CLECH qui sera assisté par Jacques BODILIS
- Trésorier : Jean-Yves ARGOUARCH
- Secrétaire : Jean HAMON

Une minute de silence a été demandée par le président en hommage aux 2 adhérents décédés au cours de l'année 2018 et à tous les militaires engagés aux combats en opérations extérieures.

TONY BERNARD : NOUVEL ARTISAN

Entre Tony BERNARD et la toiture, c'est une histoire de famille puisqu'ils sont couvreurs depuis 3 générations.

Après 12 ans d'expérience, Tony qui réside au Bois de la Roche, vient de créer son entreprise : TOITURE BRT

Il propose ses services pour tous les petits travaux de réparations, démoussage et entretien des toitures sur toutes hauteurs et tous types de supports : ardoises, ardoises de montagne, tuiles, zinc, cuivre, plomb, tôle ondulée

Tony est également compétent dans la recherche de solutions d'étanchéité pour les entrées d'eaux et les changements et créations de fenêtres de toit.

Pour le contacter : 06.25.90.20.81 / bernardtony2910@gmail.com



SERVICES

MAIRIE : 02 98 79 13 48

Fax: 02 98 79 13 85

Courriel: garlan.mairie@wanadoo.fr

www.garlan.fr **Fb:** mairie de garlan

Ouverture :

- Lundi: 8h30-12h00
- Mardi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Mercredi: 8h30-12h00
- Jeudi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Vendredi: 8h30-12h00 13h30-17h00
- Samedi: 9h00-12h00

POSTE : 02 98 79 13 64

Ouverture :

- Tous les matins de 9h à 12h
- Sauf le mercredi

Levées

- 15h tous les jours / 12h samedi

CIMETIERE :

Ouverture :

- Tous les jours de 8h à 19h30

LE FOURNIL DE GARLAN :

02.98.15.13.95

Fermé le dimanche après-midi et le lundi

Mardi au samedi : 7h - 13h

15h- 19h

Dimanche : 7h- 13h

L'ATELIER DE SABRINA :

02.98.69.76.32

fermé le mercredi et le dimanche

-Lundi au vendredi : 9h - 12h

14h - 18h30

-Samedi : 9h00 - 17h00

LE WELCOME : 02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h - 20h

-Mercredi, dimanche : 8h- 13h

-Samedi : 8h - 20h

L'ATELIER : 09 51 29 34 00

Fermé le samedi et le dimanche

- du lundi au samedi : 9h -12h30

14h - 18h

DECHETTERIE : Le Pilodever

Fermé le dimanche

- Lundi au Samedi: 9h - 12h

14h - 17h*

* fermeture à 18h du 1 avril au 31 octobre

BIBLIOTHEQUE :

- Samedi : 11h - 12h toute l'année
- Dimanche : 10h30 - 11h30 toute l'année
- Mardi : 10h - 11h en période scolaire
- Mercredi: 10h - 11h30 en période scolaire
- Vendredi: 13h45 - 15h45 en période scolaire.

Directeur de la publication: Joseph Irrien

Secrétariat de rédaction: Catherine Querrou

Comité de rédaction: Joseph Irrien, Catherine Querrou, Sophie Lascault, Anna Tilly, Gilles Le Goff.

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE



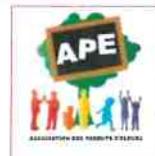
Comme en mars 2018, pour poursuivre la lutte contre les frelons asiatiques, vous pourrez venir chercher en mairie le système de bouchon à adapter sur une bouteille plastique.

Ce geste simple et efficace est à la portée de chacun d'entre-nous et le printemps est la meilleure période pour poser les pièges.

INFO APE

Après une soirée crêpes qui a connu une belle fréquentation avec une bonne ambiance, l'association des parents d'élèves tient à remercier l'ensemble des personnes venues participer à ce rendez-vous ainsi que les bénévoles.

Le mois prochain c'est son traditionnel vide grenier que l'APE organise... A vos agendas! Dimanche 28 Avril de 9h à 17h. Entrée 1 € Réservation au 06.17.15.12.94 (3€le mètre linéaire). **L'ensemble de l'APE étant démissionnaire en juin prochain, n'hésitez pas à prendre contact avec Anna Tilly si vous souhaitez faire partie de ce bureau afin que les enfants de l'école municipale de GARLAN puissent continuer leurs nombreuses activités... Merci d'avance.**



LE 70ème ANNIVERSAIRE DU FOOT

La saison est déjà bien entamée. Notre jeune équipe, encouragée par de fervents supporters, porte fièrement les couleurs du club, nous laissant penser qu'une montée en division supérieure est possible dès septembre 2019!

Penser à l'avenir c'est bien mais 2019 est également pour le club une année d'anniversaire; en effet la naissance de l'Union Sportive Garlanaise est actée en 1949. Pour la Préfecture c'est officiellement le 8 septembre que l'association fut déclarée. Nous fêtons donc nos 70 ans cette année et pour célébrer cet événement, nous avons retenu la date du samedi 15 juin . A cette occasion, une journée festive, ouverte à tous, se tiendra au terrain.

Comme à chaque fois chacun pourra échanger, consulter des archives, visionner des vidéos et même porter les couleurs du club au cours de rencontres très amicales ! La soirée se finira, sur réservation, par un buffet campagnard à la salle Ti Gwer. Afin de préparer au mieux cette journée, l'équipe dirigeante est à la recherche de tous documents d'archives (photos, vidéos, articles de presse, tenues, témoignages, anecdotes, ect.) . Ils seront restitués à leurs propriétaires après numérisation.

Contact : usgarlan29@gmail.com ou Gilles au 06.11.30.51.69



ÉTAT CIVIL

Naissances :

- Léandre QUÉMÉNER, né le 17 décembre 2018 à Brest (29), fils de Ronan QUÉMÉNER et de Anne-Marie LE FRIANT.

Décès:

- Anne, Marie LIVOLANT , décédée le 24 décembre 2018 à Morlaix, née le 10 août 1920 à Plouigneau

- Charles HERVÉ, décédé le 7 février 2019 à Lanmeur, né le 27 juin 1959 à SURESNES (Hauts-de-Seine).